

# 01

## La consommation de soins et de biens médicaux

En 2024, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 254,8 milliards d'euros, soit 8,7 % du PIB. Elle augmente de 3,7 %, après 4,8 % en 2023. Le ralentissement en valeur s'explique par un fléchissement en volume (+3,1 % après +3,4 %) et surtout en prix (+0,6 % après +1,4 %). À l'exception des dépenses d'analyse médicale, l'ensemble des composantes soutient la CSBM ; les dépenses de médicaments, de dispositifs médicaux, de médecins et d'auxiliaires médicaux, ainsi que les soins hospitaliers privés augmentent plus que la CSBM. À l'inverse, les soins hospitaliers publics, les soins dentaires, et les transports sanitaires augmentent moins que la CSBM. Le prix de la CSBM continue de ralentir en 2024 (+0,6 % en 2024, 1,4 % en 2023), à un niveau nettement inférieur à l'inflation.

### En 2024, la CSBM augmente de nouveau, mais un peu moins qu'en 2023

En 2024, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) augmente de +3,7 % (après +4,8 %) pour s'établir à 254,8 milliards d'euros (*tableau 1*), soit une dépense moyenne de 3 723 euros par habitant. Cette évolution est due à la fois à une hausse des prix (+0,6 %) et du volume (+3,1 %).

Entre 2010 et 2019, la croissance de la CSBM s'élève en moyenne à 2,0 % par an. Elle était intégralement portée par celles des volumes, les prix reculant légèrement sur la période. Depuis 2022, la croissance du volume se stabilise entre 3 et 4 %.

En 2024, la CSBM ralentit, autant en volume (+3,1 % après +3,4 %) qu'en prix (+0,6 % après +1,4 %).

La CSBM comprend :

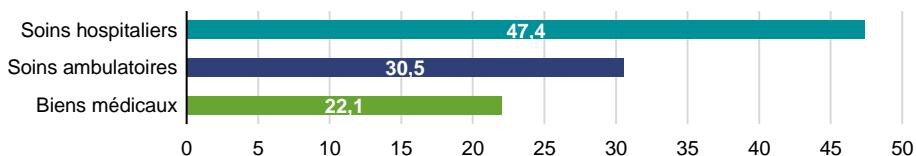
- la consommation de soins hospitaliers, y compris la totalité des honoraires perçus par les médecins libéraux en établissement privé, les consultations externes en établissement public et les médicaments et biens médicaux en sus consommés en établissement (*graphique 1*), pour 47 % du total (*fiche 2*) ;

- la consommation de soins ambulatoires, c'est-à-dire les soins médicaux et paramédicaux en cabinet libéral, en centre de santé, en dispensaire, les dépenses de laboratoires de biologie médicale, d'imagerie médicale ainsi que les transports sanitaires, pour 31 % du total (*fiches 4 à 13*) ;
- la consommation de biens médicaux en ambulatoire pour 22 % du total dont 14 % pour la consommation de médicaments (*fiche 14*) et 8 % pour la consommation de dispositifs médicaux (*fiches 16 et 17*).

À l'inverse, la CSBM ne comprend pas les dépenses de prévention (celles-ci sont néanmoins comptées dans la dépense courante de santé au sens international, *fiches 22 et 23*). En particulier, elle ne comprend donc ni les dépenses de tests, ni les dépenses de vaccination engagées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

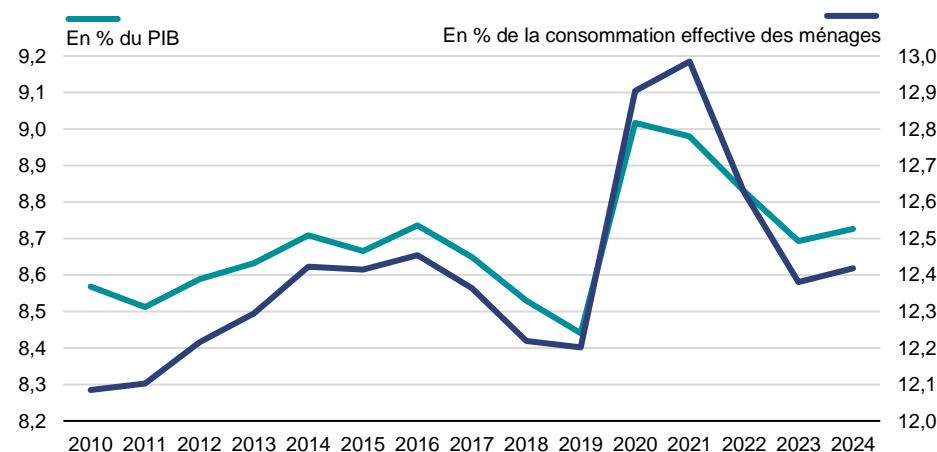
En 2024, la CSBM augmente un peu plus que le PIB en valeur (+3,7 % vs +3,3 %) ; la part de la CSBM dans le PIB reste stable, à 8,7 %<sup>1</sup>. La part de la CSBM dans la consommation effective des ménages reste également stable, à 12,4 %. Ces ratios demeurent à un niveau plus élevé qu'avant la crise sanitaire de 2020 (*graphique 2*), bien qu'ils se rapprochent du niveau de 2019 (8,4 % pour le PIB et 12,2 % pour la consommation effective).

**Graphique 1 Structure de la CSBM en 2024**



Source > DREES, comptes de la santé.

<sup>1</sup> Le PIB augmente de 3,3 % en valeur en 2024 (après +6,5 % en 2023).

**Graphique 2** Part de la CSBM dans le PIB et dans la consommation effective des ménages

Source > DREES, comptes de la santé ; Insee pour le PIB et la consommation effective des ménages.

**Tableau 1** Consommation de soins et de biens médicaux

	2014	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2024 (en %)	Contribution 2024 (en points)
<b>Soins hospitaliers</b>	<b>84 763</b>	<b>98 804</b>	<b>105 712</b>	<b>110 440</b>	<b>117 088</b>	<b>120 746</b>	<b>3,1</b>	<b>1,5</b>
Secteur public	65 536	76 923	81 653	85 687	91 054	93 650	2,9	1,0
Secteur privé	19 227	21 881	24 059	24 754	26 033	27 096	4,1	0,4
<b>Soins ambulatoires<sup>1</sup></b>	<b>56 421</b>	<b>62 557</b>	<b>68 683</b>	<b>71 239</b>	<b>74 839</b>	<b>77 825</b>	<b>4,0</b>	<b>1,2</b>
<i>Soins en cabinet libéral</i>	43 646	49 313	53 871	55 841	58 293	60 802	4,3	1,0
Soins de médecins et de sages-femmes	17 789	19 412	20 168	20 984	21 650	22 724	5,0	0,4
Soins d'auxiliaires médicaux	13 652	16 832	18 556	19 131	20 119	21 031	4,5	0,4
Soins dentaires	10 682	10 617	12 236	12 477	12 908	13 205	2,3	0,1
<i>Soins en centre de santé</i>	1 522	2 453	2 911	3 249	3 616	3 842	6,2	0,1
<i>Activités techniques et auxiliaires</i>	12 776	13 244	14 812	15 399	16 546	17 023	2,9	0,2
Laboratoires de biologie médicale	4 189	4 377	4 619	4 546	4 710	4 675	-0,7	0,0
Imagerie médicale	4 119	4 052	4 544	4 771	5 125	5 485	7,0	0,2
Transports sanitaires	4 468	4 815	5 650	6 081	6 711	6 863	2,3	0,1
<b>Biens médicaux</b>	<b>46 408</b>	<b>47 661</b>	<b>50 824</b>	<b>52 669</b>	<b>53 781</b>	<b>56 225</b>	<b>4,5</b>	<b>1,0</b>
Médicaments	31 705	29 861	30 927	32 479	33 017	34 540	4,6	0,6
Dispositifs médicaux <sup>2</sup>	14 703	17 800	19 898	20 191	20 764	21 685	4,4	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>187 592</b>	<b>209 022</b>	<b>225 219</b>	<b>234 349</b>	<b>245 707</b>	<b>254 796</b>	<b>3,7</b>	<b>3,7</b>
CSBM (en % du PIB)	8,7	9,0	9,0	8,8	8,7	8,7		
CSBM (en % de la consommation effective des ménages)	12,4	12,9	13,0	12,6	12,4	12,4		
Évolution (en %)	2,5	1,8	7,7	4,1	4,8	3,7		
dont volume (en %)	3,1	-4,2	8,4	2,2	3,4	3,1		
dont prix (en %)	-0,6	6,3	-0,6	1,8	1,4	0,6		

1. Dans les comptes de la santé, les soins ambulatoires recouvrent l'ensemble des soins et services de santé réalisés en ville. Ils excluent notamment les honoraires en clinique.

2. Optique, orthèses, prothèses, véhicules pour personnes handicapées physiques, aliments, matériels, pansements.

Lecture > En 2024, la CSBM progresse de 3,7 % ; les soins hospitaliers augmentent de 3,1 % en un an et contribuent pour 1,5 point à l'évolution de la CSBM en 2024.

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee et Statistique mensuelle de la CNAM pour les indices des prix.

## En 2024, tous les postes sauf un font croître la CSBM en valeur

En 2024, tous les secteurs contribuent à la croissance de la CSBM en valeur, à l'exception des dépenses d'analyses médicales, qui diminuent de 0,7 %. Les soins hospitaliers expliquent un tiers de cette croissance (fiche 2) ; l'augmentation des soins hospitaliers en valeur est notamment portée une hausse du volume d'activité. Au sein des soins hospitaliers, ceux fournis par le secteur public augmentent (2,9 %), mais moins que ceux du secteur privé (+4,1 %), et moins que la CSBM (+3,7 %) [graphique 3].

En 2024, les médicaments et les dispositifs médicaux contribuent plus fortement à la croissance que durant les années précédentes. Leurs dépenses augmentent davantage que la CSBM.

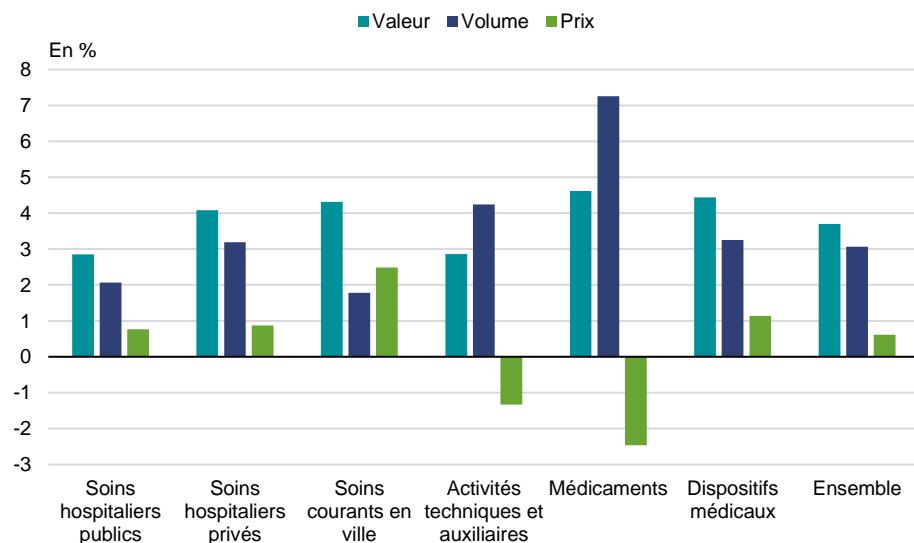
Par ailleurs, les soins de médecins, de sages-femmes et des kinésithérapeutes, ainsi que les

dépenses d'imagerie médicale augmentent à un rythme soutenu en 2024 (fiches 4, 5, 6, 8 et 12), en accélérant cette année.

Comme l'hôpital public, les dépenses de soins dentaires en cabinet libéral et les transports sanitaires augmentent en 2024, mais moins que la CSBM.

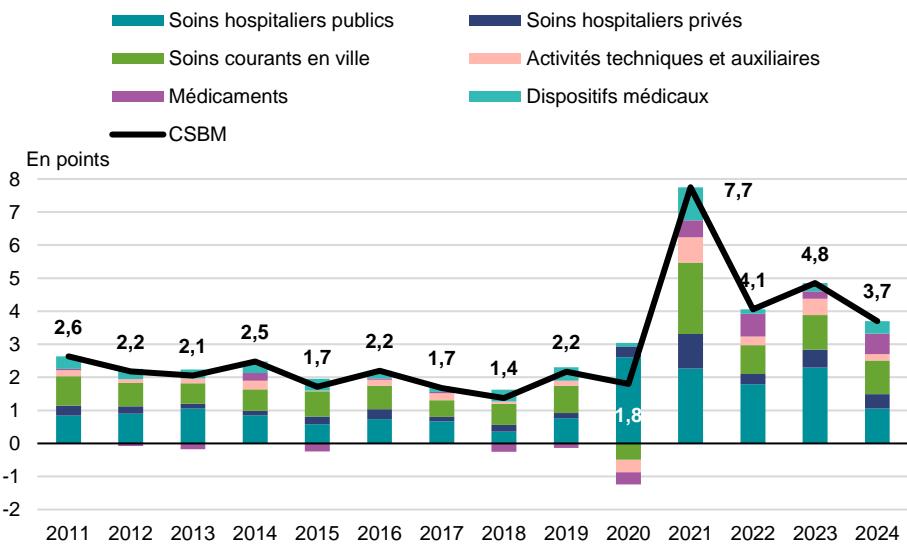
Entre 2014 et 2024, la CSBM progresse en moyenne de 3,1 % par an en valeur. L'ensemble des postes de dépenses y contribue, à des degrés divers. Au cours de cette période, les soins hospitaliers constituent le premier facteur de croissance de la CSBM (graphique 4), suivi par les autres soins ambulatoires (en particulier les soins d'auxiliaires médicaux). En revanche, les dépenses de soins dentaires, de médicaments et de biologie médicale contribuent très peu à l'évolution des dépenses entre 2014 et 2024.

**Graphique 3 Taux de croissance en valeur, volume et prix pour les principaux postes de la CSBM en 2024**

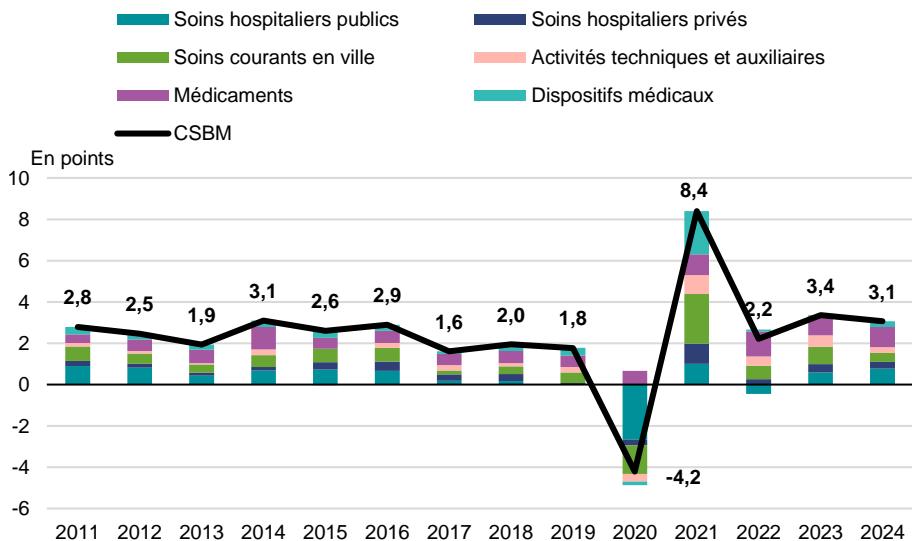


**Lecture** > En 2024, la consommation de soins courants en ville augmente de 4,3 % en valeur. Cette hausse provient d'une augmentation de la consommation en volume de 1,8 % et de son prix de 2,5 %.

**Sources** > DREES, comptes de la santé ; Insee et Statistique mensuelle de la CNAM pour les indices des prix.

**Graphique 4 Contributions à la croissance de la CSBM en valeur**

Source > DREES, comptes de la santé.

**Graphique 5 Contributions à la croissance de la CSBM en volume**

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee et Statistique mensuelle de la CNAM pour les indices des prix.

## Le volume de l'activité en santé se stabilise en 2024

En 2024, l'activité en volume (*graphique 5*) ralentit légèrement (+3,1 %), après une accélération en 2023 (+3,4 % après +2,2 % en 2022). Le secteur hospitalier contribue pour 1,1 point à l'évolution de la CSBM en 2024, les soins ambulatoires pour 0,7 point et les biens médicaux pour 1,2 point.

En 2024, les soins hospitaliers accélèrent en volume : +2,3 % après +2,1 % en 2023. L'activité ralentit très légèrement dans les cliniques privées (+3,2 % en volume, après +3,8 % en 2023), tandis qu'elle accélère dans le secteur public (+2,1 % après +1,6 %). La progression du volume d'activité est alimentée par un recours accru à l'hospitalisation expliqué principalement par la croissance du nombre de séjours.

En 2024, l'activité des secteurs relevant des soins ambulatoires progresse à nouveau en volume. Les soins de médecins et de sages-femmes sont dynamiques (+1,6 % en 2024 comme en 2023). Cette évolution est surtout portée par les soins des médecins spécialistes (+3,5 %), tandis que le taux de croissance de l'activité des médecins généralistes est proche de 0 (-0,8% en 2024, après -0,7 % en 2023). D'autres soins ambulatoires contribuent à l'accélération de la CSBM en 2024, dont les soins de kinésithérapeutes (+5,5 %), les analyses de laboratoires et l'imagerie médicale (environ +8 % chacun).

Les médicaments en ambulatoire progressent fortement depuis 2020 et continuent de le faire en 2024 (+7,3 % en 2024, +6,8 % en moyenne annuelle entre 2020 et 2024). Ce rythme de croissance est supérieur à celui des années précédentes (+3,6 % par an entre 2010 et 2019).

## Le prix de la CSBM ralentit en 2024, mais reste au-dessus de la moyenne pré-2020

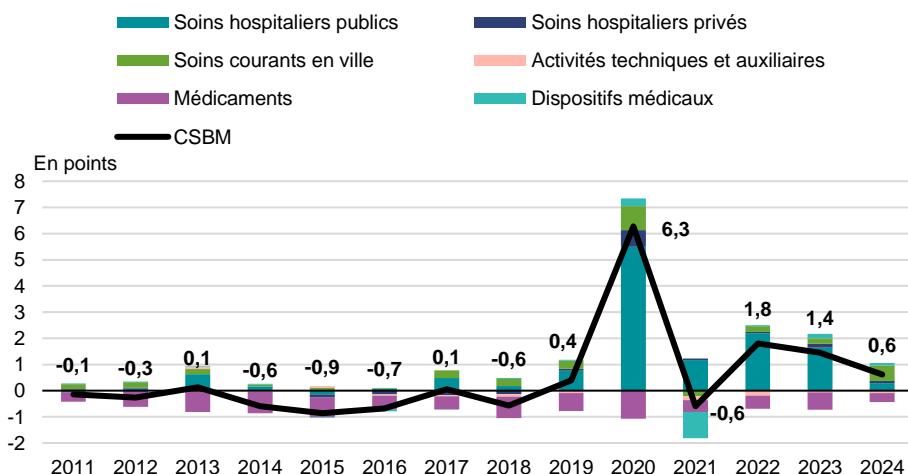
En 2024, le prix de la CSBM augmente de 0,6 % après 1,4 % en 2023 (*graphique 6*). Comme en 2023, le prix de la CSBM croît moins vite que l'inflation : l'indice des prix à la consommation augmente de 2,0 % en 2024, après +4,9 % en 2023.

Le secteur hospitalier contribue pour 0,3 point à la hausse du prix de la CSBM, malgré une augmentation des prix plus faible que l'année précédente (+0,8 %, contre 3,8 %). La revalorisation du point d'indice de 1,5 % en juillet 2023 contribue à une augmentation de la rémunération des salariés à l'hôpital public en 2024, tandis que la baisse des prix de l'énergie réduit le coût des consommations intermédiaires du secteur hospitalier (*fiche 2*).

Pour la première fois depuis 2014, les soins de ville constituent le premier poste de croissance des prix : ils contribuent à la hausse du prix de la CSBM pour 0,6 point. Cette augmentation est portée, entre autres, par les soins de médecins et d'auxiliaires médicaux.

Les médicaments en ambulatoire contribuent de nouveau à la baisse du prix de la CSBM (-0,3 point en 2024). La baisse des prix des médicaments (-2,5 % en 2024, -4,0 % par an en moyenne entre 2010 et 2024) est due en partie à la progression continue des remises conventionnelles (*fiche 14*), effet qui s'ajoute à la baisse tendancielle du prix de vente des médicaments. ■

**Graphique 6 Contributions à la croissance de la CSBM en prix**



Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee et Statistique mensuelle de la CNAM pour les indices des prix.